

<https://www.ricochets.cc/Mesure-abusives-d-expulsion-dans-la-Drome.html>



Mesure abusive d'expulsion dans la Drôme

- Les Articles -

Date de mise en ligne : mardi 29 septembre 2020

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

**De tout coeur pour la liberté, pour la régularisation
des personnes sans papiers et pour un traitement
digne de tous les habitant.e.s de notre territoire**

Lisez et envoyez cette lettre au Préfet de la Drôme

La lettre qui suit a été rédigée afin d'être envoyée au Préfet de la Drôme,
l'idée étant qu'il en reçoive **PLEIN** !

Que chacun/chacune d'entre-vous en envoie un exemplaire après y avoir indiqué Nom prénom et adresse,
l'anonymat n'ayant pas d'intérêt pour cette action..

La pièce jointe peut être modifiée afin d'insérer vos coordonnées et la signature, puis imprimée et envoyée au Préfet.

L'adresse postale est la suivante :

Mr le Préfet de la Drôme
Préfecture de la Drôme
3 Boulevard Vauban
26000 Valence

Vous pouvez aussi l'envoyer à l'adresse mail suivante :

prefecture.chez.drome.gouv.fr

Pour l'envoi par mail, il suffit de faire un copier de la lettre mise en pièce jointe et de la coller dans le corps du mail
destiné à la préfecture.

Vous pouvez agir solidairement envers les personnes qui n'ont pas internet en leur donnant un exemplaire imprimé
de la lettre.

Merci de diffuser cette lettre afin de multiplier l'action !

Bien à vous toutes et tous,
Des habitantes et habitants du Diois.



Post-scriptum :

en Pièce Jointe, Le communiqué co-écrit par la CIMADE et le SAF (Syndicat des avocats de France) suite à la mise en rétention de notre ami.